



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1904

Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 13 350 euros à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante, pour l'organisation de divers projets et manifestations.

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme BRUGNERA Anne

**SEANCE DU 14 MARS 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1904 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT TOTAL DE 13 350 EUROS A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES ET/OU DEDIEES A LA VIE ETUDIANTE, POUR L'ORGANISATION DE DIVERS PROJETS ET MANIFESTATIONS. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Forte de 138 000 étudiants, la Métropole lyonnaise s'est dotée, en 2010, d'un schéma de développement universitaire ambitieux, élaboré en étroite collaboration avec l'Université de Lyon, qui réunit les 19 principaux établissements d'enseignement supérieur de notre territoire.

Le renforcement de la qualité de l'accueil des étudiants constitue un point essentiel de ce schéma. En effet, plus d'un Lyonnais sur dix est désormais un étudiant.

Par délibération n° 2015/1516 du 28 septembre 2015, la Ville de Lyon a entériné la création d'un service commun « Université et Vie Etudiante » entre la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La Ville de Lyon et la Métropole favorisent notamment la vie des étudiants à travers des actions d'accueil, d'intégration sociale et culturelle à la Maison des Étudiants.

Cet équipement de la Ville de Lyon et du Grand Lyon Métropole est dédié aux étudiants de toutes les formations supérieures de la métropole. Ces derniers peuvent développer leurs projets et bénéficier de tous les dispositifs qui leur sont dédiés : le site web *lyoncampus.fr*, le Pass Culture, la Nuit des Étudiants du Monde. En effet, toute l'année, cet espace accueille en résidence, sur un espace en co-working, une quarantaine d'associations étudiantes et leur permet de développer leurs projets.

Le site étudiant, d'actualité et d'infos pratiques, *lyoncampus.fr*, donne aux étudiants toutes les clés de la cité : actualités, guide, services.

Les actions du service commun s'articulent avec celles des associations étudiantes et des universités qui proposent, tout au long de l'année, des activités culturelles, citoyennes, solidaires et internationales.

Ainsi, dans le cadre de la politique de soutien à l'animation de la vie étudiante, je vous propose de soutenir certains projets qui ont retenu toute mon attention.

### **Association “Les RDV de la Martinière”**

L'Association constituée par des enseignants et par le BDE des étudiants du lycée la Martinière (classes prépa) a pour but d'animer leur vie étudiante et d'enrichir leur culture.

L'Association propose, chaque année, une programmation culturelle : une conférence le 2 mars "les embrouilles de l'amour et du désir". Cette soirée abordera les pathologies contemporaines liées aux passions chez les adultes et adolescents. Une pièce de théâtre le 5 janvier : lecture théâtralisée de "la cousine Bette" (extraits de l'œuvre de Balzac), spectacle destiné aux classes préparatoires et aux grandes écoles scientifiques. Enfin, trois projections du ciné club.

Par délibération n° 2015/1045 du 27 avril 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 700 € à cette association.

Devant l'intérêt de soutenir un projet culturel, je vous propose d'accorder une subvention de 700 euros à l'Association « les rdv de la Martinière ».

### **Association Orient Express**

Cette association publie "Le journal international.fr" : il traite l'actualité internationale et il est rédigé par un comité éditorial composé d'une centaine de correspondants du monde entier. Au principal, des étudiants de différentes écoles de Lyon et sa métropole ainsi que des étudiants d'universités étrangères. « Orient Express » a voulu rompre avec une information ponctuelle, préférant l'analyse des sujets. Si ce journal est entièrement rédigé par des étudiants, il n'en est pas moins professionnel, grâce à ses choix éditoriaux et une qualité rédactionnelle de très bon niveau. De plus, c'est le seul journal en France, fait par des étudiants, qui a réussi à être diffusé en kiosque au niveau national. Le journal international se développe aujourd'hui sur le web avec pas moins de 3 articles publiés par jour et plus de 10 000 « likers » sur facebook.

Par délibération n° 2015/1238 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 400 € à cette association.

Devant l'intérêt de soutenir ce projet étudiant international, je vous propose d'allouer une subvention de 1 000 € à l'Association Orient Express.

### **Association AMOPA (association des membres des palmes académiques)**

Cette association organise des concours étudiants et lycéens autour du thème de la défense et de l'illustration de la langue Française.

Cette année, elle a décidé de mobiliser les élèves et étudiants de l'enseignement professionnel autour du thème « Nous l'Europe ».

Par délibération n° 2015/1045 du 27 avril 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 500 € à cette association.

Devant l'intérêt de soutenir ce projet de citoyenneté européenne, je vous propose d'allouer une subvention de 500 € à l'Association l'AMOPA.

**Association « ESN COSMOLYON »**

Cette association, antenne lyonnaise du réseau ESN, a pour objectif l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux. Elle fait aussi la promotion de la mobilité internationale, notamment des programmes européens, comme Erasmus +.

ESN Cosmolyon, c'est une cinquantaine de bénévoles étudiants qui ont pour mission l'organisation de rencontres à Lyon et voyages dans la région, des soirées conviviales, afin d'accueillir les étudiants internationaux.

L'Association, membre du réseau ESN France, qui voit coopérer 32 associations présentes dans les grandes villes universitaires, organise en 2016 la prochaine plateforme nationale les 26, 27 et 28 février 2016 à l'Université de Lyon, à l'Université Lyon 3 et à la Maison des étudiants. C'est un moment de formations, d'échanges de bonnes pratiques et de coopération entre les sections. L'événement réunit 130 bénévoles venus de la France entière.

Par délibération n° 2015/1238 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 000 € à cette association.

En raison de l'intérêt manifeste de cette initiative qui contribue au rayonnement de la ville de Lyon, je vous propose d'allouer une subvention de 1 000 € à l'Association ESN Cosmolyon.

**Association AAUL (Association des Amis de l'Université de Lyon)**

Cette association fait la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche lyonnaise. Elle attribue, chaque année à des étudiants, des doctorants et des chercheurs, des prix et des bourses au mérite.

En 2016, 27 récompenses seront attribuées, pour un montant total de 2 500 €.

Par délibération n° 2015/1045 du 27 avril 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 800 € à cette association.

Devant l'intérêt scientifique et social de ces prix et bourses, je vous propose d'allouer une subvention de 500 € à l'AAUL.

**Association « APIDH » (Association pour la Promotion Interuniversitaire des Droits de l'Homme)**

Cette association a pour mission de renforcer les échanges interuniversitaires et la promotion des droits de l'Homme au sein des universités lyonnaises, françaises et européennes.

Elle organise un concours de plaidoiries intitulé « Habeas corpus » sur le thème de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des

libertés fondamentales. L'objectif est de sensibiliser les jeunes juristes aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales. Le concours réunit douze équipes de quatre étudiants provenant de différentes universités françaises et internationales. Les étudiants réfléchiront sur les enjeux essentiels des Droits de l'Homme, s'entraîneront à s'exprimer en public et à argumenter à l'oral grâce à la pratique de la plaidoirie, apprendront à rédiger un mémoire et à construire par écrit un raisonnement argumenté et structuré. Issue d'une initiative étudiante, cette manifestation permet aux étudiants de se rencontrer et d'échanger leurs visions et leurs points de vue sur des enjeux citoyens majeurs.

Par délibération n° 2015/1045 du 27 avril 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 800 € à cette association.

Aussi, compte tenu de l'intérêt de cette action de promotion des Droits de l'Homme et de l'expression citoyenne, je vous propose d'allouer une subvention de 800 € à l'APIDH.

### **Association « Club Lyon III »**

Cette association intergénérationnelle, d'enseignants, de professionnels, d'étudiants de l'université de Lyon III et de professionnels de l'art, propose chaque année de découvrir une nouvelle création théâtrale. Elle monte chaque année un projet théâtral autour d'un texte qu'il s'agisse du registre classique, tragique ou contemporain.

Cette année, la troupe a décidé de monter une pièce d'Arthur Miller "Mort d'un commis voyageur" et elle jouera 7 représentations à la MJC Monplaisir, du 17 au 26 mars 2016. Cette pièce emblématique écrite en 1949 n'a jamais semblée aussi actuelle.

Dans une démarche de soutien aux pratiques culturelles, je vous propose d'allouer une subvention de 500 € à l'Association « Club Lyon III ». Ce projet n'a pas fait l'objet d'un soutien en 2015.

### **Association « Nationsorg »**

Cette association a été créée par des étudiants internationaux de l'Université Lumière Lyon 2 et développe du lien interculturel principalement entre la France et les pays slaves.

L'Association souligne la nécessité de connaître la culture de l'autre par l'apprentissage des diverses langues. C'est pourquoi, l'Association propose gratuitement aux étudiants des cours de Français et de Russe. Elle organise des événements conviviaux qui permettent l'échange et la rencontre, mais aussi l'intégration. Depuis le début de l'année universitaire 2015-2016, l'Association a réalisé de nombreux événements à la Maison des étudiants afin de favoriser les échanges linguistiques et culturels. Aussi, l'Association souhaite lancer le site web [abc.nationsorg.com](http://abc.nationsorg.com) afin de faciliter les échanges et améliorer l'intégration des étudiants internationaux.

Devant l'intérêt manifeste de cette initiative interculturelle, je vous propose d'allouer une subvention de 1 000 € à l'Association « Nationsorg ». Pour votre information, ce projet n'a pas fait l'objet d'un soutien en 2015.

### **Association “Les Médiations Philosophiques”**

Cette association a pour but de diffuser la philosophie, par l'échange des idées, et la discussion, au delà de son cadre académique.

L'Association par son projet de « diffusion de la philosophie par l'échange des idées », propose des événements ouverts gratuitement à tous comme des débats, des projections, des conférences, sans distinction de niveau d'étude ou de milieu social. Cet aspect pratique de la philosophie est exploré par l'écrit et la lecture (revue Médiaphi) et par l'expression orale (débat/philo ciné). En 2015, l'Association a connu un vif succès lors du 1<sup>er</sup> festival de philosophie à Lyon.

Ainsi, elle renouvelle l'expérience avec la 2<sup>e</sup> édition d'un festival de philosophie avec l'ambition de devenir un événement récurrent. Cet événement fait la promotion de la philosophie comme pratique qui s'intéresse à des problématiques actuelles et la création d'un lieu d'échange et de stimulation intellectuelle. Il aura lieu du 5 au 8 octobre 2016 sur différents sites universitaires lyonnais. Au programme : conférences, débats, tables rondes, ateliers, projections...

Par délibération n° 2015/1045 du 27 avril 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 000 € à cette association.

Devant l'intérêt manifeste de cette initiative culturelle, je vous propose d'allouer une subvention de 1 000 € à l'Association “Les Médiations philosophiques”.

### **Association BESIDE LABEL**

Cette association s'est fixée comme objectif de permettre aux étudiants d'accéder à la production musicale et artistique, à travers le développement de compétences et la réalisation de « tremplin jeunes et étudiants ». En 2016, elle fait le projet d'ouvrir à une vingtaine d'étudiants lyonnais la possibilité de s'initier à « la sonorisation d'une formation musicale » : un atelier de 20 heures en 5 jours. Avec cet atelier, l'Association se propose de faire appréhender les bases de l'ingénierie son et l'approche du mixage d'un « groupe musical ».

Par délibération n° 2015/1045 du 27 avril 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 500 € à cette association.

Devant l'intérêt de cette initiative de développement de compétences pour les étudiants artistes ou néophytes, je vous propose d'allouer une subvention de 500 € à l'Association Beside Label.

### **Association CLE-FACIL**

Cette association fait partie du club astronomique de l'INSA et a pour objectif d'initier les étudiants qui s'intéressent à l'astronautique et aux nouvelles technologies, à la conception et à la réalisation de projets scientifiques expérimentaux. Le projet FSX-32 est une fusée à deux étages qui sera conçue, réalisée et lancée par ses inventeurs. Elle fera l'objet d'une présentation au cours de la journée TEDX (journée scientifique de l'INSA) et à des industriels de la région intéressés par cette expérience.

Devant l'intérêt scientifique et de préprofessionnalisation de cette expérience, je vous propose d'allouer une subvention de 500 € à l'Association CLE-FACIL. Pour votre information, ce projet n'a pas fait l'objet d'un soutien en 2015.

### **Association Club des 24h de l'INSA**

Cette association organise pour la 42<sup>e</sup> édition, la plus importante des manifestations sportives et culturelles de France réalisée par des étudiants : les 24h de l'INSA. Cet événement d'envergure se déroule du 13 au 15 mai 2016 sur le campus Lyontech la Doua, attire plus de 60 000 spectateurs chaque année et rassemble étudiants, familles et associations de toute la Métropole. En journée, diverses animations gratuites sont proposées autour des thématiques culturelles, sportives, de la santé et de la sensibilisation au développement durable. Des courses à pied, projections en plein air, de nombreux spectacles vivants et démonstrations, des conférences sur la santé, constituent un programme riche et éclectique. Deux soirées de concert payantes sont aussi proposées afin d'assurer une programmation de qualité, tout en garantissant la tranquillité des festivaliers. Cet événement mobilise 70 membres actifs et 400 bénévoles.

Par délibération n° 2015/1238 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 400 € à cette association.

Devant l'intérêt sociétal et la portée métropolitaine de l'événement, je vous propose d'allouer une subvention de 1 500 € à l'Association Club des 24h de l'INSA.

### **Association UEVL (Association d'étudiants Vietnamiens à Lyon)**

L'objectif de l'association est de faire vivre la communauté des étudiants vietnamiens à Lyon, de créer une relation étroite avec les autres associations et des liens interculturels entre le Vietnam et la France. L'Association organise des activités académiques, sportives et culturelles afin de soutenir les étudiants dans leurs études.

En 2016, l'Association a organisé la Fête du nouvel an vietnamien : la fête du Têt, le 6 février 2016 à Lyon, pour les étudiants vietnamiens et les amis français et internationaux. Cet événement convivial et traditionnel rassemble plus de 200 étudiants et amis vietnamiens et français : dégustation de plats traditionnels vietnamiens, jeux, spectacles, concours photo sur la ville de Lyon et exposition.

Devant l'intérêt de faire vivre l'amitié franco vietnamienne à Lyon, à travers des événements et des échanges interculturels, je vous propose d'allouer une subvention de 500 € à l'UEVL. Pour votre information, ce projet n'a pas fait l'objet d'un soutien en 2015.

### **Association Esprits Critiques**

Cette association a pour objet la diffusion de l'expression dans toutes ses formes : verbale, écrite, comportementale. A cet effet, elle a mis en place des ateliers médias hebdomadaires à la Maison des étudiants (radio, prise de parole en public...). Elle organise des débats actifs sous la forme de « rivière du doute » à la Maison des étudiants, à l'Université Lyon 2, l'Université Lyon 3, l'Université catholique de Lyon et dans les résidences du CROUS. Elle contribue de façon forte et engagée à l'animation de la Maison des étudiants, notamment à l'occasion des « Docs du mercredi » et du « Forum des initiatives étudiantes ». Elle organise et coordonne la 2<sup>e</sup> édition du festival lumière s/ Bron, du 21 au 26 mars 2016, ouvert à tous les étudiants de la Métropole.

Par délibération n° 2015/1238 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 400 € à cette association.

Devant l'intérêt de cette initiative de développement de compétences et de préprofessionnalisation des étudiants, qui contribue à l'animation de la vie étudiante, je vous propose d'allouer une subvention de 2 000 € à l'Association Esprits Critiques.

### **Association "Lézart Gaco"**

Cette association étudiante organise, chaque année, le festival d'art pluridisciplinaire "Artlezia" qui a pour objectif de créer un espace de rencontres et d'échanges entre les jeunes talents et les artistes confirmés. Avec une programmation artistique de qualité, cet événement offre au grand public et aux étudiants une palette éclectique de spectacles vivants.

En mars 2015, le festival avait programmé des concerts, des spectacles de danses et de théâtre, des midis-concerts pour animer les lieux de restauration étudiante, des installations lumière sur l'Université Lyon 3 et une exposition photo.

En 2016, il réunira une quarantaine de bénévoles. Certains événements sont réservés aux étudiants de l'IUT et d'autres sont ouverts à tous. Le festival se déroulera du 5 au 11 mars 2016 à la Manufacture des tabacs, à l'IUT Lyon 3, à la MJC Monplaisir, au Marché Gare et au Périscope.

Chaque année, le festival prend de l'ampleur. En 2016, l'Association souhaite poursuivre ses objectifs, favoriser la rencontre culturelle et artistique avec les étudiants, fédérer les étudiants autour d'un projet commun et permettre une rencontre entre les jeunes talents étudiants et des artistes confirmés.

Par délibération n° 2014/524 du 20 octobre 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 000 € à cette association.

Devant l'intérêt manifeste de ce projet qui participe à l'animation de la cité et permet aux étudiants artistes de se produire aux côtés de professionnels, je vous propose de soutenir ce projet par l'attribution d'une subvention de 1 000 € à l'Association Lézart Gaco.

### **Association "OESL" (Orchestre des étudiants en santé de Lyon)**

Cette association a pour objectif de lever les barrières entre les différentes filières et de réunir les étudiants autour de la musique. L'Orchestre des étudiants en santé de Lyon permet aux étudiants en santé, issus des différentes filières présentes sur les sites de Rockefeller et de Laënnec, de pratiquer la musique. Elle souhaite aussi promouvoir au sein de l'Université la musique en organisant des concerts et des enregistrements.

Cet orchestre amateur propose durant l'année plusieurs concerts pour faire découvrir un répertoire musical riche et diversifié, dont un concert pour les étudiants le 16 avril 2016 à la faculté de médecine Lyon Est. Aussi, pour l'année universitaire 2015-2016, l'Association a créé une chorale.

Devant l'intérêt manifeste de ce projet culturel, je vous propose de le soutenir par l'attribution d'une subvention de 350 € à l'Association OESL. Pour votre information, ce projet n'a pas fait l'objet d'un soutien en 2015.

Vu la délibération n° 2015/1516 du 28 septembre 2015 ;

Ouï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

## **DELIBERE**

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations étudiantes et organismes d'établissements d'enseignement supérieur ci-après :

- Les RDV de la Martinière pour l'organisation de conférences, de projections et la réalisation d'une pièce de théâtre :	700 €
- Orient Express pour la publication du « Journal international » :	1 000 €
- AMOPA pour l'organisation du concours « Nous l'Europe », pour les jeunes en formation professionnelle :	500 €
- ESN Cosmolyon pour l'accueil des 32 associations de la plateforme nationale du réseau :	1 000 €
- AAUL pour l'attribution de bourses et prix à des étudiants, doctorants et chercheurs :	500 €
- APIDH pour l'organisation d'un concours de plaidoirie :	800 €
- Club Lyon III pour la réalisation d'une pièce de théâtre d'Arthur Miller « Mort d'un commis voyageur » :	500 €
- Les Médiations philosophiques pour l'organisation d'un festival de philosophie :	1 000 €
- Nationsorg pour développer leurs projets interculturels :	1 000 €
- Beside Label pour des ateliers d'initiation à la production musicale :	500 €
- CLE-FACIL pour le projet FSX 32, conception réalisation et lancement d'une fusée expérimentale :	500 €
- Club 24h de l'INSA pour un des plus grands événements sportifs culturels étudiants de France :	1 500 €
- UEVL pour l'organisation de la fête traditionnelle du Têt, ouvert à tous les étudiants lyonnais :	500 €
- Esprits Critiques pour l'organisation de débats, d'animations et d'un festival :	2 000 €
- Lézart Gaco pour l'organisation du festival Artlézia :	1 000 €
- OESL pour l'organisation de concerts :	350 €

2. La dépense en résultant, soit 13 350 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, service Université Recherche, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2016\_00039, fonction 023, ligne de crédit 45099, nature comptable 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN